



Cours donnés aux techniciens et aux apprentis de l'Aluminium

Les jeunes gens d'Arvida et des alentours qui désirent entrer comme apprentis aux usines de l'Aluminum Company of Canada, Limited sont très nombreux. Actuellement, les casiers de la compagnie ne contiennent pas moins de trois cents demandes d'admission de ce genre. Malheureusement, le nombre d'apprentis dont la compagnie a besoin est plutôt restreint en sorte que ceux qui sont appelés doivent faire tout ce qui est en leur pouvoir pour donner satisfaction. De son côté, la Compagnie ne néglige rien pour faire d'eux d'excellents techniciens. C'est ainsi que l'an dernier, au mois de septembre, elle a pris l'initiative d'organiser des cours de mathématiques pour ses apprentis et des cours de français pour ses techniciens.

Le but principal de la compagnie en agissant ainsi, est de rendre faciles aux étudiants de langue anglaise, leur relations d'affaires avec les Canadiens français. Les Canadiens français d'autre part, bénéficient des mêmes avantages car les cours de technique qu'ils suivent et qui leur sont donnés par correspondance, sont en anglais. Le professeur leur aide donc à résoudre les difficultés que présente une langue qu'ils ne possèdent pas suffisamment.

Ce n'était pas cependant, sans appréhension que la compagnie inaugurerait ces cours.

Ceux-ci étant libres, répondrait-on à l'appel? Ou encore, les élèves, nombreux au début, maintiendraient-ils leur assiduité? Afin donc de stimuler le plus possible l'ardeur des élèves, la compagnie décida: 1o de leur donner ces cours gratuitement; 2o que les heures de travail ne seraient pas augmentées pour cela; 3o de maintenir les salaires, c'est-à-dire, que les heures soustraites par les cours seraient payées comme les autres.

Après entente avec la commission scolaire, les cours furent confiés aux Frères de l'Instruction Chrétienne. Le Cher frère directeur de l'école St-Joseph en fut l'organisateur et le premier professeur. Après une couple de semaines, il céda sa place au C. frère François Solano.

Les classes commencèrent vers la mi-septembre au sous-sol du bureau principal.

Les apprentis dans le but d'acquérir la pratique et la théorie d'un certain métier sont sujets aux règlements qui leur sont présentés sous forme de contrat. La durée d'apprentissage est de 8880 heures de travail ou environ quatre ans. Après cette période, chaque apprenti doit travailler une année comme aide dans le métier choisi ou dans un métier connexe. Les cours donnés aux apprentis le sont comme nous le disions, par correspondance. Ils se terminent chaque année, par un examen écrit où ils doivent conserver au moins 60% des points. Le professeur s'applique à enseigner à ces jeunes gens les mathématiques, l'algèbre en particulier, qui les aident dans la poursuite de leurs

études techniques. Ces cours sont harassants, c'est le cas de le dire, car le professeur a devant lui des élèves qui sortent de différentes écoles ou collèges et dont les études ont été plus ou moins approfondies. Mais, là comme ailleurs, il faut de la bonne volonté pour réussir et souhaiter que tous en aient jusqu'à la fin.

Voici la liste de ceux qui suivent le cours de mathématiques: L. Torresan, R. Gauthier, P. Beaudoin, G. Lacoursière, O. Richter, J.-B. Foster, Bonneau, L. Pearson, J. Tremblay, R. Pilote, J.-M. Lapointe, P.-H. Ferris, R. Dupont, J. Verrault, R. Simard, A. Richard, J.-P. Lafrance, W. Beresford, R. Morrison, A. Lapointe, L. Daris, R. Tremblay, T. Heard, R. Larouche, L.-P. Laforte, G. Hutchin, R. Leclerc, D. Strunghill, M. Turosky, R. Saucier, J. Aspin, P. Marinacci, A. Morrison, L. Labrie, R. Gauthier, C. Paquet, A. Manfred, E. Villeneuve, A. Chiasson, H. Hurley.

Mais comment, à présent, procède-t-on dans les classes de français?

—Les étudiants sont divisés en deux groupes: le premier comprend ceux qui connaissent un peu le français et le parlent passablement. Ils peuvent suivre une conversation ordinaire et ils trouvent à peu près justement les mots pour exprimer leur pensée. Dans le second groupe, se trouvent ceux dont l'oreille n'est pas encore familière avec la prononciation française. Le programme des classes est à peu près le même. La prononciation lente et exacte des mots français est, cela va sans dire, à l'honneur dans les deux groupes. Les élèves pratiquent entre eux, la conversation française et de jour en jour les progrès sont sensibles. Au programme, sont également inscrites: une lecture française commentée et analysée, une composition française sur un sujet donné, composition qu'ils doivent remettre après une dizaine de minutes, conférence présentée par l'un des étudiants sur un sujet qu'il a choisi lui-même et enfin, des exercices de grammaires et plusieurs autres items laissés à la discrétion du professeur.

Les étudiants sont enchantés et de l'initiative de la compagnie et de leur professeur. Espérons que l'enchantement

N'OUBLIONS PAS

Il ne faut pas oublier que l'heure avancée sera en vigueur dans notre cité à partir de minuit samedi, le 27 courant jusqu'à minuit, samedi le 28 septembre.

DO NOT FORGET

Do not forget that Daylight Saving Time will be in force in our city from Midnight, Saturday, 27th April, 1940, until Midnight, Saturday, 28th September 1940.



LA SENTINELLE

Rédigée en collaboration et distribuée à leurs employés par Aluminum Company of Canada, Limited et les compagnies associées

— REDACTION —

Rédacteur — Lucien LeMay
Rédacteur-adjoint — B.-E. Surveyer



Aluminum Company of Canada, Limited	—	A. Daris G. Castonguay J.-E. Pepall J.-M. Robert
Aluminum Power Company, Ltd.	—	Geo. Tremblay
Roberval and Saguenay Railway Company et Saguenay Terminals Limited	—	J.-W. Barthe
La Compagnie Electrique du Saguenay	—	R.-B. Brosseau
Saguenay Power Company, Ltd. et The Alma & Jonquières Railway Company	—	R. Boulay

— Rédaction et Administration —
C.P. 337, Arvida, P.Q.

Ici et là

Mademoiselle Bertha Allaire de la Compagnie Electrique du Saguenay a été transférée au bureau de Saguenay Power Company, Ltd., comme sténographe de M. C. A. Locke. Mademoiselle Allaire remplace madame J.-J. Fortin.

* * *

Mademoiselle Françoise Casgrain, employée de la Compagnie Electrique du Saguenay, à Chicoutimi, est partie pour l'hôpital Enfant Jésus de Québec, où elle doit subir une intervention chirurgicale. Mademoiselle Casgrain est sous les soins du Dr Antoine Pouliot.

* * *

M. Georges-F. Bélanger a passé la fin de semaine à Montréal.

* * *

Monsieur Earle Walsh est entré au service de Arvida Médecine.

Décès

M. et madame Ernest Rogers (Marie-Elisabeth Gillis) ont eu la douleur de perdre leur fillette Francis-June âgée de 5 ans et 4 mois, décédée le 11 ainsi que leur fils Joseph-Anthony âgé de 12 ans et 2 mois et décédé le lendemain. "La Sentinelle" prie M. et madame Rogers d'accepter ses condoléances.

Marie-Christette-Huguette, âgée de 9 mois, fille de M. et madame Roméo Parerleau (Christette Belley) est décédée le 16 avril. Nos condoléances aux parents dans la peine.

Naissances

Le 6 avril:

M. et madame Emile Danis (Alma Gagné) une fille, Marie-Eudes-Alma-Rose; parrain, M. Ascidas Gagné; marraine, mademoiselle Antoinette Bouchard, oncle et tante de l'enfant.

Le 10 avril:

M. et madame Jean Gousse (Adrienne Gauvin) une fille, Marie-Eveline-Lise-Mireille; parrain et marraine, M. et madame Jean-Marie Tremblay, cousins de l'enfant.

Cours donnés...

continuera. Les progrès des classes de français sont sensibles et nous croyons, c'est le C. frère François Solano qui nous le laisse entendre, que le succès dépassera les espérances.

Voici, pour terminer cet article, les noms de ceux qui suivent les cours de français de l'Aluminum Company of Canada, Limited: MM. T. C. Taylor, N. S. Crerar, F. A. S. Day, P. A. Puxley, J. E. Pepall, T. L. Brock, H. C. Jenkinson, E. F. Hartwick, R. B. Graham, R. B. Beckett, H. L. Collins, L. Cook, W. A. James, Frank Woolridge, E. H. Sangwine, S. Sawrey, Norman Bell, J. Miller, C. S. Sarris, S. B. Doak.

À l'hôpital

Les personnes dont les noms suivent ont subi récemment à l'hôpital d'Arvida, une intervention chirurgicale: Mesdames Napoléon Hudon, James Stafford, E. G. Allwright; Mademoiselle Eileen Storey; MM. Newman, de l'Île-Maligne et George Moxon. Tous sont en bonne voie de guérison.

Le Signal sonore

DANS le bulletin mensuel qu'elle adresse à toutes les entreprises de transport membres de son concours de prudence entre conducteurs de véhicules commerciaux, la Ligue de Sécurité de la province de Québec prie les pilotes du poids lourds de ne pas abuser du klaxon et affirme que c'est un art que de corner avec discrétion et efficacité.

C'est un conseil qui peut s'adresser à nombre d'automobilistes, fervents du tapage assourdissant, incapables de réprimer leurs ennuyeux coups de trompe, s'imaginant que c'est là un facteur de sécurité, quand l'effet est habituellement contraire.

"Loin d'aider à la prévention des accidents", ajoute la Ligue, "l'avertisseur sonore est fréquemment une cause d'accidents. Combien de chauffeurs, une fois qu'ils ont averti par un long coup de klaxon, croient qu'ils n'ont plus besoin de prudence et "vogue la galère", filant en grande vitesse, ils se contentent de corner à quelques pieds de l'intersection, au lieu de ralentir, confiants que tout danger se trouve ainsi éliminé.

A l'appui de sa déclaration, le "Sécu-routier" affirme que dans les villes européennes où l'on a défendu l'usage nocturne du klaxon, les accidents de rue, durant ces périodes silencieuses, loin d'augmenter, ont diminué dans une proportion considérable.

"Prévenir ce n'est pas faire du tapage, a dit Beaudry de Saunier. Le tapage diurne devrait être considéré comme un délit tout autant que le tapage nocturne. Les conducteurs qui, devant un barrage de voitures trop lent à s'ouvrir à leur gré, se livrent à de bruyantes manifestations d'impatience, devraient être traduits en justice, comme ceux qui annoncent à coups de trompe à un camarade encore dans son appartement, que la voiture l'attend.

Une automobile devrait n'avoir le droit d'user de son appareil sonore que lorsqu'elle roule. Les bruits qui avertissent le mieux sont les plus brefs. Un coup sec de klaxon est un moyen d'avertissement beaucoup plus efficace qu'un long chapelet de vibrations assourdissantes".

— FAITES LIRE LA SENTINELLE —

Ile-Maligne

Le violoniste Leblanc de grande renommée donnera un concert sous les auspices des Chevaliers de Colomb, dans la grande salle de l'hôtel de ville d'Ile-Maligne, jeudi soir, le 2 mai prochain.

Ce sera le premier concert du genre dans notre ville et on nous promet un gala artistique de premier choix.

Le livre "Premiers secours aux blessés" a été distribué aux employés de la *Saguenay Power Company* il y a un peu plus de six mois. Il serait bon de secouer la poussière qui peut s'être accumulée dessus et de le relire en entier. En lisant trois ou quatre chapitres par soir, il peut être lu en une semaine et rafraîchira la mémoire pour un autre six mois au moins.

Le 14 avril. — M. et Mme Charles Ouellet (Anna-Marie Fortin) un fils, Joseph-Lucien-Raymond; parrain, M. François Ouellette, frère de l'enfant; marraine, Mlle Pâquerette Fortin, cousine de l'enfant.

Dernièrement est décédé à Carleton, Qué., M. Pierre Landry, père du professeur Landry, athlète bien connu et maintenant employé de la *Saguenay Power Company* à Ile-Maligne. Le défunt était âgé de 97 ans. Il était le premier colon de Mission St-Louis, près de Carleton, ouvert en 1871. Au professeur Landry "La Sentinelle" offre ses plus sincères condoléances.

Pour la deuxième fois en quinze jours, une tempête de neige s'est abattue sur notre région et sans causer de dommages sérieux à tout de même de nouveau bloqué les routes à peine ouvertes à la circulation. Les 13 et 14 avril il est tombé environ 10 pouces de neige et comme il y eut peu de soleil et de pluie depuis, nous sommes encore en plein hiver au 18 avril. C'est un printemps très tardif.

It is with regret that we learn the death of Mrs. Charles Storey in Montreal last week. Mrs. Storey was the mother of Mr. Ed. Storey, master mechanic of the Alra and Jonquieres Railway. To Mr. Storey and his family, "La Sentinelle" offers its sincere condolences.

Au presbytère

La semaine dernière étaient de passage au presbytère d'Arvida, à l'occasion des Quarante-Heures: le R. P. Girouard, S.J., de Montréal, MM. les abbés J. Gagnon, curé de la Station-d'Hébertville, A. Lévesque, curé de St-Laurent, A. Grenier, J. Lavioie et P.-E. Lamarre, vicaires à Kénogami, Francis Lemay, Isaïe Coudé, Roland Larouche et Alfred Bergeron, vicaires à Jonquière, Ernest Lévesque, vicaire à la Cathédrale de Chicoutimi, Emery Dubé, J.-Ls Fournier et Armand Tessier, du Séminaire de Chicoutimi.

Polish Children's Fund

THE organisers of the dance for the Polish Children's Fund wish to announce that a net profit of \$262.81 was realized. They would like to take this opportunity to express their gratefulness to all those who contributed to make the affair a success.

Ce que Larousse en dit...

PRUDENCE: Sagesse; vertu qui fait discerner et pratiquer ce qui est convenable dans la conduite de la vie, qui fait prévoir et éviter les fautes.

Prov.: *La prudence est la mère de la sûreté.* C'est en étant prudent qu'on évite tout danger.

* * *

DANGER: Situation où l'on a à redouter un mal quelconque; péril, risque.

* * *

NEGLIGENCE: Défaut de soin, d'application. Action de ne pas tenir compte de quelque chose.

Volt-Ampère

Le wattheuremètre installé dans nos résidences privées est un compteur à énergie, parce que la puissance ou demande du circuit est relativement petite. Dans les établissements commerciaux où la consommation est grande, le compteur d'électricité est un compteur à demande et à énergie.

On dit qu'un compteur est à demande parce qu'il enregistre la demande maximum, moyenne durant dix minutes; c'est-à-dire, la plus haute moyenne des kilowatts dépensés durant dix minutes ou trente minutes, suivant l'entente du contrat.

Pour rendre l'idée de la demande maximum plus claire, faisons la comparaison suivante: Supposons que vous ayez un magasin dans lequel vous servez 1,000 clients par jour. Toutefois, de ces 1,000 clients, il y en a 200 qui doivent être servis ensemble durant un certain 30 minutes de la journée. Les autres sont répartis durant les autres 30 minutes qui composent la journée de 8 heures. Si vous voulez donner du service à vos clients, il vous faudra avoir un personnel suffisamment nombreux pour pourvoir à ces 200 clients qui se présenteront durant un certain 30 minutes, bien que durant le reste de la journée vous ne soyez appelé à servir que 50 clients environ, par 30 minutes. — Ces 200 clients forment votre demande maximum durant 30 minutes.

La compagnie distributrice d'électricité se trouve dans une situation analogue à celle de ce marchand, vis-à-vis les clients qui font une grande consommation subite de courant. C'est une des raisons pour lesquelles les taux d'électricité sont plus élevés pour les installations commerciales que pour celles des résidences privées. Cette demande maximum se trouve mesurée par le compteur à demande. L'énergie consommée se trouve aussi mesurée dans cet appareil.

Ces compteurs ne sont mis en service qu'après avoir été calibrés par un département attribué à cette fonction, et inspectés par un représentant du Gouvernement. Cet inspecteur est absolument indépendant de la Compagnie de distribution. Lorsqu'il est satisfait de l'opération du compteur et qu'il s'est assuré de son bon fonctionnement sous différentes conditions de travail, il met un sceau rouge sur le côté droit du compteur. Ce sceau est la garantie que l'appareil lit la juste consommation, de la même façon que le sceau de l'inspecteur sur la balance de l'épicier, vous assure que le poids qu'elle indique est le vrai poids de la marchandise qui se trouve sur son plateau.

L'aluminium et l'industrie de l'érable

On ne lira pas sans intérêt les raisons qui ont incité la société des Producteurs du Sucre d'Érable de Québec à adopter de préférence des seaux à sèves en aluminium pour la récolte du sirop d'érable. Cette page est tirée d'un magnifique article documentaire de M. C. Vaillancourt publié dans la revue *l'Abeille et l'Érable* numéro de mars 1940.

Vous me permettrez de vous dire, cher Monsieur, pourquoi la société a adopté présentement l'aluminium:

1.—Parce que l'aluminium est fait chez nous. Quand on achète ce qu'on appelle du fer-blanc de la première qualité, il faut le faire venir soit d'Angleterre, soit des États-Unis. Or, notre argent s'en va à l'étranger profiter à d'autres pays, il n'y a que les intermédiaires chez nous qui font quelque profit. C'est donc dire que 70% de notre argent, dans de tels cas, s'en va à l'étranger. Pour l'aluminium, tel n'est pas le cas; nous importons seulement la bauxite, si on veut me permettre une expression plus compréhensible pour tous, le sable ou la terre, duquel ou de laquelle, on peut extraire le métal. C'est la même chose d'ailleurs pour la fonte, le fer. On importe le sable et on en extrait la fonte, le fer. Or, tout ce travail de transformation est fait dans la province de Québec, à Arvida; ce sont les nôtres qui gagnent leur vie chez nous. Une fois l'aluminium coulé en lingot, il est expédié à Toronto pour être laminé. Dans le passé, il n'y avait pas de manufacture d'aluminium dans la province de Québec pour travailler les ustensiles fabriqués en aluminium pressé. Aujourd'hui, il y en a une. Alors, les seaux peuvent être faits en partie dans la province de Québec, de même que les ustensiles de cuisine; presque tout l'argent, au moins 70% et davantage du coût de ce métal, est dépensé chez nous; ce sont les nôtres qui y travaillent, qui y gagnent leur vie. Est-ce vraiment une faute énorme que d'encourager les nôtres? Quand il s'agit de fer-blanc, il faut prendre notre argent, l'envoyer à l'étranger; il s'agit de l'aluminium, notre argent reste chez nous, pour les nôtres, pour les aider à vivre, et on parle encore, on cherche à semer tous les obstacles possibles, on invente des faussetés. On dirait qu'on cherche en certain milieu à écraser les nôtres, et afin d'en faire en permanence des porteurs d'eau, des chômeurs perpétuels. Quelle noblesse de sentiments!

Un autre avantage qui a concouru à favoriser l'emploi de l'aluminium par notre société, de préférence à tout autre métal, c'est que, si le seau devient inutilisable, l'aluminium a une valeur de rachat. Dans le cas du fer-blanc, lorsque le seau ne peut plus servir, soit parce qu'il est trop rouillé, ou qu'il est brisé, il n'a aucune valeur, tandis que dans le cas de l'aluminium, on peut vendre le seau comme on vend du vieux fer ou de la vieille fonte, à tant la livre. Ainsi, les seaux que le cultivateur paye cette année 0.11½ et 0.14 ont une valeur de rachat présentement de 0.08 et 0.10 le seau. Avons-nous pris encore à ce moment-là l'intérêt des étrangers, des spéculateurs, des écumeurs, etc... Il faut être sérieux, et je crois que les dirigeants de la société des Producteurs de Sucre d'Érable de Québec ont prouvé qu'ils étaient sérieux, qu'ils étaient sincères, et qu'ils voulaient réellement le relèvement économique de leurs concitoyens. Avant de prendre une décision, ils y ont pensé, ils ont tout expérimenté, ils ont tout pesé, tandis que, dans cette discussion, il y a des gens qui ont tout jugé en cinq minutes, sans aucune expérience, sans aucune étude, sans même savoir ce qu'ils font, hélas!

Dans ce long mémoire, on dit encore: "C'est le trust de l'aluminium qui a inventé cela et qui veut passer sa marchandise." Comme certains de nos gens ont la calomnie facile! Savez-vous mon cher ami, lui ai-je dit, que l'aluminium du Canada ne pouvait nous fournir de l'aluminium pour confectionner nos seaux avant des mois et des mois, toute sa production était vendue des années même à l'avance. Il a fallu l'intervention du premier ministre de la province de Québec, et de l'honorable Oscar Drouin, pour ainsi dire forcer l'Aluminium du Canada à fournir du métal. Le premier ministre est intervenu auprès du président de la compagnie et lui a dit: "Pouvez-vous permettre que notre industrie nationale, propre à la province de Québec, qui est menacée de crouler, disparaisse, faute de votre concours. Nous vous demandons votre aide, et nous espérons que vous nous l'accorderez". Le président de l'"Aluminum Company" a demandé quelques heures pour discuter de la situation, et le lendemain, il répondait: "Nous allons vous aider, nous allons fournir pour la confection des seaux à sève la quantité d'aluminium dont vous aurez besoin; mais si vous pouvez trouver un autre substitut, ne vous gênez pas. Et pour vous montrer notre bonne volonté et vous prouver que nous voulons faire quelque chose pour vos habitants de Québec nous avons décidé que l'aluminium que nous vendrons pour les seaux à sève, nous la vendrons *deux sous meilleur marché* que l'aluminium vendu pour les autres ustensiles; c'est là notre contribution aux habitants de Québec." Et voilà comment une industrie de chez nous, opérant entièrement chez nous, nous aide dans l'impasse, la crise que nous traversons, et on vient nous dire: c'est le trust de l'aluminium qui veut nous écraser. Comme la calomnie est facile chez nous!

Tableau d'honneur

ECOLE SAINT-JOSEPH

Section spéciale (I.C.S.): Paul Labrie, Osiat Villeneuve, Philippe Gauthier.

9e ANNEE: Zoël Lajoie, Laurier Bélanger.

8e ANNEE: René Côté, Paul-Émile Lamirande.

7e ANNEE: Jean-Louis Lamirande, Hébert Caron, Didace Villeneuve.

6e ANNEE: Robert Labelle, Armand Pedneault, Willie Couture, Jean-Marie Brassard, Roland Villeneuve.

5e ANNEE: Vincent Gauthier, Arthur Girard, Pierre Rousseau, Léopold Boudreault, Armand Tremblay.

4e ANNEE: Henri Belley, Gaétan Moore, Gilles Villeneuve, Henri-Charles DeChamplain, Victor Labrie.

3e ANNEE: Louis-Philippe Fay, Gaston Jean, Patrick Lamirande, Normand Tardif, Jean-Marie Langevin.

2e ANNEE: Marcel Fréchette, Marcel Girard, Guy Tremblay, René Lambert, Raymond Marcotte.

1ère ANNEE: Jacques Lamirande, Claude Tremblay, Marcel Deveaux, Elie Labrie, Lucien Thibodeau.

Assemblée syndicale

SAMEDI, le 27 courant, assemblée du comité d'organisation; mardi le 7 mai, assemblée du conseil central et le 8, assemblée des employés de Chute-à-Caron.

En parlant d'économies

Votre épouse doit faire sa part

"L'ÉCONOMIE peut être pratiquée sous plusieurs formes, il s'agit de la bien comprendre". C'est ce que s'efforçait l'autre jour de faire entendre à sa femme mon ami Antoine. Il lui disait encore: "au point de vue social comme au point de vue économique, il faut dépenser *selon ses moyens* et pour des choses utiles à un bien être raisonnable et à une santé florissante. Notre famille dépend de nous, il nous faut la gouverner et gouverner c'est prévoir. Il faut donc réserver une certaine somme pour notre avenir et celui de nos enfants."

Mme Antoine, en femme intelligente, comprit que son mari avait cent fois raison et lui assura qu'il pouvait compter sur elle pour le seconder. Et c'est ce qu'elle fit.

Mme Antoine n'était pas ce qu'on appelle communément une "pie"; elle parlait rarement; mais lorsque quelqu'un lui demandait son avis, elle ne craignait pas de le donner avec une conviction sincère. C'est ainsi que l'autre jour, lors d'une réunion du cercle de couture, on l'entendit affirmer discrètement: "On peut économiser de différentes manières, mesdames, il ne suffit pas d'empiler les sous pour être économe. Par exemple, si après bien des sacrifices vous réussissez à mettre quelques dollars de côté et qu'un beau jour de printemps, vous décidez de les retirer du tiroir ou de la banque pour acheter des futilités ou des balivernes, vous n'avez pas l'esprit d'économie. De même, si, après un repas, vous donnez au chat ou au chien des restes qui, apprêtés d'une certaine façon, pourraient servir au repas suivant, vous n'êtes pas économe." On regardait Mme Antoine avec de grands yeux, frappées par la justesse de son raisonnement. On admirait cette femme mise si simplement et pourtant ayant un air de propreté et de distinction qu'on ne pouvait s'empêcher de remarquer. Et comme on félicitait Mme Antoine pour sa jolie robe, celle-ci ne put s'empêcher de répondre en rougissant: "Elle n'est pas neuve; je l'ai faite dans du vieux". Et elle ajouta tout bas en se penchant vers sa voisine: "j'ai pour principe, si paradoxal que cela puisse paraître, de n'acheter que du bon. Ainsi, je puis l'utiliser, le refaire pour une autre saison. Cette robe que vous admirez a été transformée quatre fois. Il faut bien utiliser ses talents personnels n'est-ce pas, chère madame? Bientôt, ce sera le temps du grand ménage. Je suis certaine de trouver au fond de mes tiroirs ou de mes armoires quelques trésors. Ce sera des serviettes ou des nappes trouées que j'arrangerai, des draps, etc." Alors l'une des dames lui dit:

—Que pouvez-vous faire avec de vieux draps, Mme Antoine?

—Eh bien, je les fends par le milieu, je rapproche les bords en surjet et je fais un ourlet sur les côtés. Les parties usagées sont ramenées ainsi du centre aux extrémités. Et avec trois draps usagés vous pouvez en faire deux qui vous serviront encore longtemps. Ces draps peuvent être employés pour des lits d'enfants ou pour toute autre fin, enveloppes de traversins, torchons divers, essuie-mains, bandes larges pour pansements". On était émerveillé d'entendre Mme Antoine et l'on était comme suspendues à ses lèvres.

—Mais, Mme Antoine, risqua une autre voisine, vous ne pouvez toujours pas faire grand'chose avec une vieille serviette de toilette.

—Mais certainement, chère madame, je les transforme en petits torchons pour l'essuyage des cuvettes et des lavabos!

AUX AUTOMOBILISTES

UNE affiche à l'usage des automobilistes, et posée à New-York, dit textuellement ceci: "Automobilistes, attention! L'auto marche à la gazoline mais le chauffeur ne doit pas marcher à l'alcool."

—Et vos vieilles nappes?

—J'en fais des serviettes de tables ordinaires, des serviettes d'enfants, des enveloppes à linge, des dessus de plateau; ma petite fille en apporte quelques parties à l'école où on lui enseigne comment les assembler pour en faire de petites robes ou de petits tabliers.

Vraiment, cet après-midi-là ne fut pas perdu pour toutes ces dames et Mme Antoine se révéla une femme qui est le véritable type de la ménagère économe.

Éblouissement par les phares

Il a été démontré au bureau d'enquête des accidents de la police de Philadelphie qu'une personne prend sept secondes à se remettre d'un éblouissement produit par un phare, la nuit. — Si vous conduisez à une vitesse de 40 milles à l'heure et qu'un phare vous éblouit, cela veut dire que votre auto va parcourir une distance de 410 pieds avant que vos yeux puissent revenir normaux. Ainsi, une personne qui se rend compte qu'elle a une capacité de résistance à l'éblouissement plus faible que la moyenne devrait aussi se rendre compte qu'il va falloir plus de temps à sa vue pour se remettre d'un éblouissement.

Donc, un tel chauffeur sait qu'il devra ralentir lorsqu'il rencontrera un auto aux phares aveuglants afin de se protéger.

S'il ne ralentit pas, son automobile est dans la même position qu'une automobile avançant rapidement et sans contrôle. Si, avant qu'il retrouve sa vue, l'auto frappe un épaulement dangereux, ou une barrière ne possédant pas de fanal, ou un piéton distrait...

Les statistiques d'accidents sont là pour finir cette phrase.

Accidents et vitamines

Le "Ohio Medical Journal" publie un rapport intéressant sur les expériences effectuées à l'Institut de médecine de Cleveland. Les recherches portaient sur le degré de vision de l'oeil humain. Il est d'ores et déjà établi que la présence de certaines vitamines — spécialement la vitamine A — n'est pas seulement indispensable au fonctionnement normal de l'oeil, elle peut encore accroître sensiblement la perception visuelle de cet organe dans l'obscurité. Grâce à un produit contenant la vitamine A, les techniciens, exécutant des travaux particulièrement délicats pour les yeux, ont vu leur tâche singulièrement facilitée. D'après les conclusions de l'auteur, le moment est donc proche où chaque automobiliste, obligé de conduire pendant la nuit, absorbera ses pilules de vitamines. Nombre d'accidents ayant pour cause une vision affaiblie par l'obscurité pourraient être ainsi évités.

Règlements de Sécurité

Concernant l'usage des meules à aiguiser

- 1—Un homme doit toujours porter ses lunettes de sécurité quand il se sert d'une meule à aiguiser.
- 2—Pour aucune raison on ne doit se servir des côtés plats de la meule.
- 3—Avant de se servir d'une meule à aiguiser, un homme doit s'assurer que le porte-pièce est à la juste distance de la meule.
- 4—Tout employé doit user la meule sur une surface égale et de façon qu'aucun sillon ne s'y forme.
- 5—Lorsqu'on se sert d'une meule à aiguiser, la partie de la pièce touchant la meule doit toujours être plus élevée que la partie touchant le porte-pièce.
- 6—Le porte-pièce ne doit jamais être ajusté pendant que la meule est en mouvement.
- 7—On doit se servir de guides pour tenir la pièce en place s'il s'agit de faire des rainures ou autres ouvrages analogues.
- 8—Une pièce ne doit jamais être poussée sur une meule froide, mais doit être appliquée graduellement de façon que la meule puisse se réchauffer; la pièce se trouve ainsi beaucoup moins exposée à se briser.
- 9—S'il s'agit de pièces coulées, on doit éviter d'attaquer la meule de côté.
- 10—De même que dans tout autre ouvrage, un homme qui se sert d'une meule à aiguiser doit tenir son esprit à son travail.

Safety Rules

For Grinding Wheels

- 1—Goggles must be worn when using a grinding wheel.
- 2—The flat sides of grinding wheels are not to be used for any purpose.
- 3—Before using a grinding wheel a man should make sure that the work-rest is at the proper distance from it.
- 4—Grinding wheels should be worn on an even surface and in such a way that no groove is formed.
- 5—When using a grinding wheel, the part of stock nearest the wheel should always be at a higher level than the part touching the work-rest.
- 6—The work-rest should never be adjusted while the wheel is in motion.
- 7—Guides should be used to hold the work in position when doing slot grinding or performing other similar operations.
- 8—Work should not be forced against a cold wheel but should be applied gradually, giving the wheel an opportunity to warm and thereby minimize the danger of breakage.
- 9—Care should be taken to avoid striking the wheel a side blow when grinding castings.
- 10—As in all other types of work, a man using a grinding wheel should keep his mind on his work.

Ligue de quilles d'Arvida

Equipe Teams	5 PINS 7th Week				5 QUILLES 7ième semaine			
	P.G.	P.P.	4e Pt	Points	G.W.	G.L.	4th Pt.	Total
1—Remelt	18	3	6	24				
2—Carbon Plant	17	4	6	23				
3—Business	13	8	5	18				
4—I. C. S.	13	8	4	17				
5—Elect.-Ore Plant	7	14	3	10				
6—Pot Rooms	8	13	2	10				
7—Property	6	15	2	8				
8—Foundation	2	19	0	2				
	84	84	28	112				

Badminton

THE district tournaments are still proceeding along in Chicoutimi and some of our citizens have reached the finals. In the mixed doubles, Miss Madeleine Garant, Chicoutimi, teamed with Mr. J. E. Pepall, reached the finals where they will meet the team of Miss Pauline Garant-Mr. P. E. Tremblay.

In the men's doubles, the Arvida team of J. M. Robert-J. E. Pepall eliminated last year's champions, P. E. Tremblay-J. J. Harvey, in the semi-finals, by the score 15-8, 15-5. They will be pitted against R. Gauthier and E. Ouellet in the final bracket.

Excelsior!

UNE réduction appréciable dans le pourcentage de la mortalité accidentelle causée par les accidents de la route a été effectuée en 1939, selon les chiffres que vient de publier la Ligue de Sécurité de la province de Québec en collaboration avec le service de la statistique des bureaux du Revenu provincial.

Alors qu'on a enregistré, en 1938, 402 pertes de vie par suite d'accidents d'autos, le total global en 1939, n'a été que de 358, plus bas même que celui de 1937 qui fut 376.

Si encourageante que soit cette baisse de 10%, elle ne devrait pas nous inciter, a déclaré le secrétaire de la Ligue, M. Arthur Gaboury, à ralentir nos efforts pour obtenir une amélioration encore plus substantielle, car le nombre des accidents mortels sur nos routes est encore beaucoup trop élevé si on tient compte du nombre des voitures et des taux de consommation d'essence.

Le rapport émanant de la ligue ajoute qu'à côté de la diminution du taux de la mortalité accidentelle, il y a eu augmentation dans le nombre des accidents de circulation, soit 9,989 en 1939, — 9,568 en 1938 et 8,979 en 1937. Le nombre des blessés a aussi augmenté considérablement: 6,114 en 1939, 350 de plus que l'année précédente.

Les recommandations faites par la ligue visant une solution permanente du problème de la sécurité routière sont, comme on le sait, comprises dans les résolutions qu'elle a soumises au Gouvernement provincial: — loi de responsabilité financière, examen sévère des conducteurs, inspection obligatoire des véhicules, toutes destinées à éliminer de la route les chauffeurs irresponsables et incompétents, de même que les vieilles voitures dilapidées dont la présence sur la voie publique constitue une véritable menace.